



Edito

Ce numéro présente quelques illustrations des réponses de l'UE face aux défis auxquels elle se trouve confrontée.

Les décisions de la nouvelle administration américaine dans le domaine de la recherche peuvent-elles permettre à l'UE de devenir la meilleure destination mondiale pour les scientifiques ? Michel Lefrançois nous fournit des clés d'analyse et souligne les adaptations nécessaires pour parvenir à cet objectif.

La défense est plus que jamais à l'ordre du jour des débats entre pays européens. Pierre Mandon nous présente le livre blanc pour la défense, dévoilé par la Commission européenne et le programme « ReArm Europe » qui offre aux États membres de l'UE des leviers financiers.

Et face à Trump, Poutine et la Chine, quelles réponses européennes ? Colette Modion revient sur la très instructive intervention de Nicolas Resseguier sur le sujet, à l'occasion du premier « café européen » organisé à St Etienne par le Mouvement Européen Loire.

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) qui fête cette année son 50ème anniversaire a, quant à lui, démontré son efficacité. Vous découvrirez comment il est devenu un pilier de la politique européenne en contribuant à transformer les économies locales.

Autre sujet abordé dans nos colonnes par Pierre Mandon : la procédure engagée contre la France pour déficit excessif, qui vient d'être suspendue par la Commission européenne.

Notre page d'actualités vous propose une sélection d'informations, des conseils pour vos vacances en Europe et la découverte du nouveau journal « l'Europe » lancé le 7 mai dernier.

En attendant l'été, notre rubrique « idées de lecture » vous propose quelques titres sur le thème du voyage qui a inspiré de nombreux auteurs européens.

Marthe-Claire
PORTAN



L'édito	1
L'UE, terre d'accueil pour la Recherche ?	1-2
Le FEDER a 50 ans	3
Une défense européenne en marche....	4
Déficit public....	5
Café européen du 5 juin....	6
Points sur l'actualité	7
L'Europe près de chez vous	8
Idées lecture	8

L'Union européenne, terre d'accueil pour la Recherche ?

Il n'est plus ni original ni choquant, après bientôt 6 mois, de mettre en évidence des effets positifs pour l'Europe de la politique mondialement perturbante de la nouvelle administration américaine. Le sujet de la Défense européenne en est certainement la principale illustration, avec diverses décisions et coalitions déjà concrètes qui montrent un chantier bien lancé et relativement prometteur.

De même sur le sujet de la Recherche scientifique où s'offre l'opportunité exceptionnelle pour l'Europe d'un changement d'échelle et de positionnement.

Rappel du contexte

Un article dans The Economist du 24 mai (page 8 - Research), qualifiant la démarche américaine d'« acte d'automutilation », est introduit par ce résumé de la situation :

« En quelques mois, l'administration Trump a annulé des milliers de subventions de recherche et refusé des milliards de dollars aux scientifiques. Des projets à Harvard et Columbia, parmi les meilleures universités du monde, ont été brutalement interrompus. Une mesure budgétaire proposée réduirait jusqu'à 50 % le financement des principaux organismes américains de financement de la recherche. Parce que les prouesses technologiques et scientifiques américaines sont inégalées, le pays attire depuis longtemps les talents. Aujourd'hui, certains des esprits les plus brillants du monde cherchent anxieusement la sortie. »

Lancement d'un concours scolaire par le Mouvement Européen – France

il est destiné à sensibiliser les jeunes aux valeurs et enjeux de la citoyenneté européenne à travers un projet créatif.

Pour l'année scolaire 2025-2026, il est ouvert aux élèves de 4ème, 3ème et 2nde qui sont invités à réfléchir sur les droits humains, à l'occasion des 25 ans de la Charte européenne des droits fondamentaux et des 75 ans de la Convention européenne des droits de l'Homme.

Renseignements et inscription :
concours-scolaire@mouvement-europeen.eu

L'Union européenne, terre d'accueil pour la Recherche ? (suite et fin)

L'Union européenne a réagi

Très rapidement l'Union européenne et certains de ses pays membres, dont la France, ont exprimé leur volonté d'accueillir les scientifiques qui souhaiteraient se relocaliser. Plus concrètement, comme décrit sur le [site de la Commission](#), « une initiative de l'UE appelée **Choose Europe for Science** (« Choisir l'Europe pour la Science ») a été lancée le 5 mai par la présidente von der Leyen à Paris. La campagne promeut un environnement de recherche européen axé sur les valeurs et un niveau de vie élevé, soutenu par une nouvelle enveloppe de 500 millions d'euros pour la période 2025-2027 afin de faire de l'Europe un pôle d'attraction pour les chercheurs. Pour renforcer cette ambition, la Commission propose un nouvel appel à candidatures pour des chaires de l'Espace européen de la recherche (EER), doté de 230 millions d'euros dans le cadre du programme de travail Horizon Europe 2026-2027. S'il est approuvé par les États membres, cet appel permettrait de plus que doubler le budget du cycle précédent et pourrait soutenir jusqu'à 120 chercheurs et directeurs de recherche de haut niveau travaillant dans des pays en retard de performance en matière de recherche et d'innovation. »



Est-ce suffisant ?

Rappelons-nous que, même si les dépenses en Recherche et Développement dans l'Union européenne sont grossièrement 2 fois moins élevées en valeur absolue que celles des USA (référence 2023 - [Eurostat](#)), il n'en reste pas moins que cela représente un montant important (environ 400 milliards d'euros en 2023) avec des programmes ambitieux tel que [Horizon Europe](#) (93,5 milliards d'euros sur 2021-2027, dont 5,4 milliards d'euros au titre de [NextGenerationEU](#)). Soulignons également qu'un système très ouvert appelé [Euraxess - Researchers in motion](#), a été créé par la Commission européenne en 2004 avec des relais nationaux (exemple: [France](#)), sous la forme d'un portail internet. « Avec 43 pays européens et 9 pôles mondiaux, EURAXESS est la plus grande initiative paneuropéenne visant à favoriser la mobilité et le développement de carrière des chercheurs. »

En regard des éléments ci-dessus, « 500 millions d'euros pour la période 2025-2027 afin de faire de l'Europe un pôle d'attraction pour les chercheurs » peut sembler une action peu significative (montant et durée limités).

C'est, entre autres, le point de vue exprimé par [Bruegel](#), **think tank européen** spécialisé en économie, qui, dans un [article du 14 mai 2025](#), en constatant qu'« un cinquième des chercheurs des meilleures universités américaines ont

déjà étudié en Europe... et pourraient être incités à revenir », met en évidence une réalité qui doit être prise en compte et modifiée pour que l'Europe prenne vraiment l'avantage. On doit relever en particulier que :

- « L'Europe n'est peut-être pas la première alternative aux États-Unis dans l'esprit des chercheurs migrants. Les destinations les plus attrayantes en 2022-2024, parmi les diplômés américains souhaitant s'installer à l'étranger, étaient le Royaume-Uni et le Canada. -De plus, l'écart salarial entre les universitaires américains et européens reste énorme. Un chercheur de haut niveau à l'Université de Californie peut gagner entre 500 000 \$ et plus d'un million de dollars par an, tandis que même les professeurs les mieux payés des principales institutions européennes comme l'Université Complutense en Espagne ne gagnent généralement pas plus de 75 000 €.
- Dans de nombreux pays de l'UE, les universités ont besoin de l'approbation de l'État pour leurs budgets et suivent des échelles de rémunération rigides, bien que des recherches suggèrent que les universités qui ont plus de contrôle sur leurs budgets et s'appuient davantage sur des subventions compétitives obtiennent de meilleurs résultats de recherche.»
- Il faut aussi veiller à « réduire les obstacles pour les étudiants et chercheurs internationaux ». Par exemple, les récents changements de politique en Norvège, où il a été décidé de supprimer la formation linguistique obligatoire pour les post-doctorants et doctorants étrangers, démontrent comment des mesures nationales peuvent créer des environnements de recherche plus accueillants et plus flexibles. »

Un [podcast](#) (45mn - en langue anglaise) publié le même jour sur le site de Bruegel met également en évidence, à travers une discussion entre experts, des prérequis pour que l'opportunité se transforme en succès, en particulier déployer des fonds non utilisés (NextGenerationEU), penser le long terme, développer un vrai écosystème scientifique et une infrastructure européennes, prioriser la collaboration internationale, mettre les institutions de recherche en compétition pour attirer les meilleurs talents.

En conclusion, celle de l'article va de soi : « construire des systèmes éducatifs solides, offrir de bonnes perspectives de carrière et un financement solide de la recherche, n'est pas seulement une priorité pour attirer les talents internationaux aujourd'hui. C'est aussi une stratégie judicieuse à long terme, aux effets bénéfiques durables. Davantage d'étudiants internationaux – les talents de demain – pourraient choisir d'étudier et de travailler dans l'UE, si celle-ci parvient à devenir ce que les États-Unis ont été jusqu'à présent : la meilleure destination mondiale pour les scientifiques. »



Michel LEFRANCOIS

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) fête ses 50 ans !



Le Fonds européen de développement régional (FEDER) est l'un des principaux instruments de la politique de cohésion de l'Union européenne. Il a été créé en 1975 avec l'objectif d'atténuer les disparités entre les niveaux de développement des régions européennes et d'améliorer les conditions de vie dans les régions les moins favorisées. Une attention particulière est accordée aux régions qui souffrent de désavantages naturels ou démographiques graves et permanents, telles que les régions les plus septentrionales à très faible densité de population et les régions insulaires, transfrontalières et montagneuses.

Son champ d'intervention est large et concerne les infrastructures, le soutien aux entreprises ou encore la recherche et l'innovation.

Les modalités de l'allocation et de l'utilisation des fonds du FEDER sont définies dans les accords de partenariat, conclus entre la Commission et chaque État membre. Ces accords précisent la manière d'utiliser les fonds et sont établis avec l'aide des partenaires régionaux et sociaux. En France, ce sont les régions qui sont chargées de gérer le FEDER au même titre que d'autres fonds européens.

Pour la période 2021-2027, la politique de cohésion de l'Union européenne poursuit cinq objectifs stratégiques (OS) pour le FEDER, le Fonds social européen plus et le Fonds de cohésion :

- une Europe plus intelligente — transformation économique innovante et intelligente (OS 1);
- une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone (OS 2);
- une Europe plus connectée — mobilité et connectivité régionale aux TIC (OS 3);
- une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux (OS 4);
- une Europe plus proche des citoyens — développement durable et intégré des zones urbaines, rurales et côtières au moyen d'initiatives locales (OS 5).

Chaque région et chaque État membre doit affecter au moins 30 % de sa dotation du FEDER à l'OS 2 (une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone) en opérant une transition vers une économie résiliente à zéro émission nette de carbone. En outre, en fonction de leur prospérité, chaque région et chaque État membre doit concentrer ses dépenses sur l'OS 1 (une Europe plus compétitive et plus intelligente).

Le FEDER soutient également le développement urbain durable. Durant la période 2021-2027, au moins 8 % des ressources du FEDER (au niveau national) doivent y être consacrées.

Budget et réglementation financière

Le FEDER fonctionne selon le **principe du cofinancement**. Cela signifie que les projets bénéficiaires du FEDER doivent également recevoir un financement provenant d'autres sources, publiques ou privées. Le taux de cofinancement

peut varier en fonction du niveau de développement économique de la région concernée.

Les fonds alloués au FEDER sont répartis entre les différentes régions et pays de l'Union européenne en fonction de critères comme le PIB par habitant.

Au titre de la période de programmation 2021-2027, l'Union a affecté plus de 392 milliards d'euros à la politique de cohésion dont près de 226 milliards d'euros au FEDER. Sur ce montant, 9 milliards d'euros étaient consacrés à la coopération territoriale européenne et 1,9 milliard d'euros à des allocations spéciales pour les régions ultrapériphériques et à faible densité de population.

Le FEDER en France



En France, pour la période 2021-2027, le FEDER, c'est :

1. **plus de 9 milliards d'euros (9 070 386 311 €)**
2. **une réponse aux 5 objectifs stratégiques de l'Union européenne**

- ▶ Les deux objectifs principaux du FEDER en France sont « une Europe plus intelligente » et « une Europe plus verte ».
- ▶ L'objectif « une Europe plus connectée » est poursuivi uniquement en outre-mer.
- ▶ Le FEDER s'inscrit également dans l'objectif « une Europe plus sociale » et dans une moindre mesure dans l'objectif « une Europe plus proche des citoyens ».

Le FEDER finance la coopération territoriale européenne / interreg, qui vise à soutenir la cohésion dans l'Union européenne à travers la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. La France participe à 22 programmes de coopération qui représentent **3 milliards d'euros** de FEDER.

Dans le cadre du plan de relance européen pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, la France a bénéficié de **2,6 milliards d'euros supplémentaires** du FEDER au titre de l'initiative « REACT-EU ».

L'ensemble des programmes opérationnels est disponible sur le site de [L'Europe s'engage en France](#).

À l'occasion du 50e anniversaire du FEDER, le site [Panorama](#) explore l'héritage de ce pilier de la politique européenne qui a façonné les communautés, stimulé l'innovation et construit une Europe plus résiliente et unie.

Pour plus d'information sur les fonds FEDER dans la région AURA : www.europeenauvergnernhonealpes.fr/

Marthe-Claire PORTRAN



Une défense européenne en marche, sous condition d'un sursaut politique



La nouvelle stratégie pour renforcer l'industrie de défense de l'UE d'ici à 2030 a été dévoilée mercredi 19 mars 2025 par la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, et le commissaire européen à la défense, Andrius Kubilius.

Le 19 mars dernier, la Commission européenne dévoilait un document d'une portée inédite : le « [Livre blanc pour une défense européenne - Préparation à l'horizon 2030](#) », accompagné d'un ambitieux plan de relance de l'industrie militaire européenne, [Rearm Europe](#).

Ensemble, ces deux instruments constituent le « paquet défense », réponse structurée de l'Union européenne (UE) aux chocs géopolitiques récents. Si l'initiative marque une rupture dans l'histoire de l'intégration européenne, son succès repose sur la capacité des États membres à surmonter leurs divisions.

Une initiative à la hauteur des bouleversements géopolitiques

La guerre en Ukraine, la volatilité du lien transatlantique et la résurgence de menaces hybrides ont mis à nu les limites de la dépendance stratégique européenne. Le temps de l'incrédulité paraît révolu. « L'Europe est prête à monter en puissance », a déclaré Ursula von der Leyen. Reste à savoir si les capitales européennes partagent collectivement, au-delà des mots, cette volonté d'action.

Un Livre blanc pour organiser l'effort militaire européen

Le texte dresse un constat lucide : l'Union a souffert de décennies de sous-investissement et d'un morcellement chronique de ses capacités de défense. Sept domaines prioritaires ont été identifiés pour combler ces lacunes : défense aérienne et antimissile intégrée, systèmes d'artillerie, munitions et missiles, drones, mobilité militaire, technologies de rupture (IA, quantique, cyber), et facilitateurs stratégiques (renseignement, ravitaillement en vol, infrastructures critiques).

Au-delà de l'énumération capacitaire, le Livre blanc appelle à une transformation de la gouvernance industrielle et stratégique : regroupement de la demande, achats conjoints, simplification des normes, et meilleure articulation entre défense nationale et soutien à l'Ukraine. Un effort particulier est consacré à la création de stocks

communs et à l'amélioration de l'interopérabilité entre forces armées.

ReArm Europe : une ambition financière inédite

Pour traduire ces orientations en actes, la Commission mise sur un levier budgétaire sans précédent : plus de 800 milliards d'euros mobilisables d'ici à 2030, en combinant contributions nationales, prêts européens, et assouplissements des règles du Pacte de stabilité pour les investissements de défense.

Si l'audace budgétaire est saluée, elle soulève aussi des questions de soutenabilité et de gouvernance. Plusieurs États membres ont déjà exprimé des réticences, notamment quant à la répartition des financements et aux priorités industrielles. Le spectre d'une « Europe à deux vitesses » dans la défense n'est malheureusement pas écarté.

Une architecture encore marquée par une démarche intergouvernementale

Comme le note [The Conversation](#), le paquet proposé par la Commission ne crée pas une Europe de la défense au sens institutionnel. Il met en place des instruments, mais sans véritable autorité politique commune pour les coordonner.

La compétence militaire reste aux mains des États. L'OTAN demeure, pour une majorité d'entre eux, le cadre privilégié de sécurité collective. Et les différences d'approche entre Paris, Varsovie ou Berlin ralentissent toute harmonisation stratégique. La question de la souveraineté demeure centrale, et la méfiance envers une mutualisation excessive n'a pas disparu.

Une vision stratégique dans un moment charnière pour l'Union

Le Livre blanc offre une vision : celle d'une Europe capable de défendre son territoire, ses citoyens et ses valeurs, sans dépendre exclusivement de l'extérieur. Mais cette vision suppose un alignement durable entre volonté politique, moyens financiers, et acceptation d'un pilotage européen renforcé.

La séquence ouverte le 19 mars pourrait apparaître comme un tournant dans l'histoire de l'Europe de la défense. À l'heure où l'ordre international se fragilise, la cohésion des Européens sur le terrain de la défense constituera un test de maturité politique. Le Livre blanc trace le cap. Aux États de ne pas manquer le rendez-vous : l'Union européenne n'est pas un plan B. C'est le seul plan pour peser.



Pierre MANDON

Déficit public : Bruxelles ménage la France et met en garde

Dans ses recommandations économiques publiées le 4 juin, la Commission européenne a annoncé vouloir suspendre la procédure de déficit excessif pour plusieurs États membres, dont la France. Mais cette pause reste conditionnelle, et l'exécutif français devra poursuivre ses efforts. Pour d'autres pays comme l'Autriche et la Roumanie, en revanche, l'heure est aux avertissements.



Le commissaire européen chargé de l'économie Valdis Dombrovski, lors d'une conférence de presse sur le « paquet de printemps », à Bruxelles

Les efforts budgétaires fournis par la France salués

Cette décision intervient dans le cadre du [Paquet de printemps du Semestre européen](#), l'exercice annuel de coordination des politiques économiques entre Bruxelles et les États membres. Chaque printemps, la Commission fournit « des recommandations spécifiques pour relever les défis socio-économiques et remédier aux déséquilibres macroéconomiques détectés ». Cette année, elle a estimé que plusieurs pays — dont la France — respectaient globalement les engagements pris pour réduire leurs déficits. Résultat : la procédure est suspendue, mais pas abandonnée.

Car derrière cette suspension se cache une réalité moins flatteuse. Depuis juillet 2024, la France est officiellement sous le coup d'une procédure pour déficit excessif ([voir en ce sens EuropaLoire d'octobre 2024](#)). Pour rappel, les règles européennes, aux termes du Pacte de stabilité et de croissance (PSC), imposent de maintenir le déficit public sous 3 % du PIB. Or, la France, comme plusieurs autres pays européens, dépasse ce seuil. Cette suspension signifie simplement que le pays suit pour l'instant la trajectoire budgétaire qu'il s'est engagé à tenir.

Mais Bruxelles n'a pas manqué de souligner les risques. Si la France venait à dévier de cette trajectoire, de nouvelles mesures d'ajustement budgétaire seraient nécessaires. Autrement dit : la surveillance accrue continue.

Un sursis fragile et une évaluation sévère de Bruxelles

Ce répit tombe à un moment clé pour le gouvernement français, en pleine préparation du budget 2026. Mais il ne s'agit pas d'un blanc-seing. Derrière l'enjeu du déficit, la Commission pointe également plusieurs défis structurels

pour la France : une compétitivité économique insuffisante, une transition écologique encore trop lente, et un système éducatif à renforcer.

Sur le plan énergétique, Bruxelles a notamment critiqué le faible impact de la rénovation énergétique des logements, un dossier particulièrement sensible alors que le gouvernement vient justement de suspendre le dispositif MaPrimeRénov.

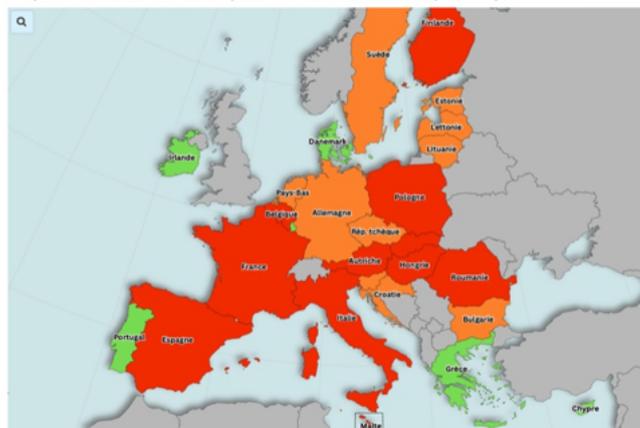
Si la France obtient un délai, d'autres pays sont en revanche rappelés à l'ordre

L'Autriche est sur le point d'entrer dans la procédure pour déficit excessif, après avoir affiché un déficit de 4,7 % en 2024. Une mauvaise nouvelle pour le nouveau gouvernement autrichien, déjà confronté à un net ralentissement économique.

Quant à la Roumanie, la situation est plus critique encore. Avec un déficit public frôlant les 9,3 % en 2024, le pays est désormais considéré comme le plus mauvais élève budgétaire de l'Union. Malgré plusieurs avertissements depuis 2021, Bucarest n'a pas respecté les engagements pris avec Bruxelles. La pression s'accroît, alors que le pays semble tout juste sortir d'une crise politique majeure.

Au total en 2025, près d'un tiers des États membres de l'UE est en dehors des clous budgétaires fixés par le Pacte de stabilité.

Déficit/excédent en pourcentage du PIB, dans chaque État membre.
■ Equilibre ou excédent ■ Déficit public entre 0 et 3 % ■ Déficit public supérieur à 3 %



Source : Eurostat (2025)

Pour en savoir plus : [\[Carte\] Le déficit public des États de l'Union européenne](#)

Pierre MANDON



Café européen autour de : « Face à Trump, Poutine et la Chine, quelles réponses européennes ? »

Introduit et animé par Nicolas Resseguier, ancien directeur de la Banque de France, conférencier Team Europe Direct.

Le Mouvement Européen Loire renoue avec les cafés-débats, après une interruption liée au COVID 19, et pour le premier rendez-vous 2025, jeudi 5 juin, était accueilli au bar associatif Le Remue-Méninges, à Saint-Etienne.

Ce « Café européen » pourrait dorénavant se dérouler à un rythme bimestriel, l'objectif étant d'échanger, en proximité des Ligériens, sur des sujets et questions d'actualité inhérents à l'Union européenne et à son fonctionnement.

Nicolas Resseguier, qui connaît bien les rouages de l'UE, a abordé les conséquences de la politique douanière de Trump, de la guerre de Poutine contre l'Ukraine, et du rôle de la Chine, à travers les trois priorités de la Commission européenne :

- la compétitivité,
- la sécurité,
- l'environnement.

Après un rappel du poids important de l'Europe en terme de richesses, le conférencier pose le cadre des échanges avec les Etats-Unis, avec le commerce de biens et le commerce de services. Il démontre que Donald Trump pénalise sa propre économie, avec des mesures qui, par les taxes, renchérissent les coûts de fabrication, voire même à terme pourraient l'empêcher.

Deux positions se sont opposées : le choix des négociations par l'UE, celui de la taxation par les Etats-Unis. Face aux limites de cette dernière, le président américain rétropédale sur certaines dispositions, et des discussions vont avoir lieu.

Certains accords commerciaux négociés par l'UE, par exemple le Mercosur, peuvent-ils être réinterrogés? Majoritairement mal accueilli en France, il convient de reconsidérer sa pertinence en regard de la politique trumpienne, et de prendre en compte le fait qu'il relativise la place de la Chine.

Dans le même temps, le Rapport Draghi sur la souveraineté économique (voir présentation dans [EuropaLoire n°48](#)), invite à diverses mesures de soutien et de dynamisation de la compétitivité, de l'innovation, et de simplification des règles, dans une politique industrielle harmonisée entre les Etats membres. L'UE doit s'en saisir pour peser davantage, avec une vigilance à avoir sur les 300 milliards d'euros qui la quittent chaque année pour être investis ailleurs...

Nicolas Resseguier présente un outil en projet pour 2026, piloté par la Banque centrale européenne et les 20 banques nationales, nécessaire à cette souveraineté : l'euro numérique. Il s'agit notamment de favoriser l'autonomie



européenne, de contrer la privatisation de la monnaie -voir les tentatives de Facebook-, de compenser le recul des billets de banque, de suivre l'essor numérique. En Chine, il les a déjà remplacés.

S'agissant du nécessaire accompagnement de l'innovation, un exemple criant est donné avec le pourcentage des moyens consacrés à l'intelligence artificielle : 61 % aux Etats-Unis, 17 % en Chine, et 6 % dans l'UE !

La guerre en Ukraine a fait resurgir la question d'une armée européenne, d'un budget militaire commun et de l'autonomie de la production européenne, sachant que 54 % du matériel que nous importons est américain. La prise en compte de notre sécurité passe par l'augmentation des moyens consacrés par l'Europe, mais aussi de chacun des budgets nationaux. Au-delà de l'aspect financier une coopération renforcée est indispensable.

La position de leader de l'UE pour la protection de l'environnement, avec, entre autres, l'objectif fixé par le Pacte vert, de diminution de 55 % des émissions de gaz à effet de serre, vers une neutralité en 2050, est incontestable. Sa mise en œuvre, dotée d'instruments, -les subventions et la taxation-, la légitime alors que Trump détricote tous les engagements américains. S'il est à ce jour difficile d'évaluer les effets de ces décisions, il convient de tenir la feuille de route de l'UE.

Des questions ont été posées, des remarques formulées par les auditeurs, à propos de l'harmonisation des aides des Etats membres, de l'assouplissement des règles, à propos de l'euro numérique...

Un échange aisé avec un interlocuteur à l'écoute.

Colette MODION



Points sur l'actualité européenne

Élections en Europe : des résultats contrastés

En Roumanie, l'extrême droite échoue à faire élire son candidat à l'élection présidentielle, et au Portugal, elle obtient le même nombre de sièges que le parti socialiste au parlement, ce qui rend délicate la constitution d'une coalition gouvernementale. En Roumanie, la remontée du candidat pro-européen Nicusor Dan élu avec 53,6% est historique, grâce à la forte mobilisation des électeurs (64% de participation). Le candidat Dan a fait de l'ancrage à l'Europe son principal argument de campagne. Le second tour des élections présidentielles a eu lieu le 1er juin en Pologne. Le candidat du parti du Premier ministre Tusk affrontait trois candidats affiliés soit au Parti Droit et Justice (PIS) soit à l'extrême droite. C'est finalement le nationaliste Karol Nawrocki qui a remporté l'élection de justesse avec 50,89% des voix. La cohabitation avec le gouvernement centriste dirigé par Donald Tusk s'annonce compliquée.

Accord entre le Royaume-Uni et l'UE

Le Royaume-Uni et l'UE ont conclu le 19 mai un « nouveau partenariat stratégique » pour resserrer les liens lors d'un sommet inédit depuis le Brexit, il y a cinq ans. Cet accord « marque une nouvelle ère dans nos relations », a déclaré le premier ministre britannique, Keir Starmer, en ouvrant le sommet avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président du Conseil européen, Antonio Costa. Après des mois de négociations, l'UE et les Britanniques se sont mis d'accord sur plusieurs points importants : **le Royaume-Uni peut réintégrer le marché européen de l'électricité et le marché du carbone**, limitant ainsi les difficultés liées à la mise en œuvre de la taxe carbone aux frontières s'appliquant à certaines importations à partir de 2026. Sur la pêche, l'UE a obtenu l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques pour 12 ans supplémentaires soit jusqu'en 2038. Cet accès n'était garanti que jusqu'en 2026 en vertu des accords de 2020 organisant le retrait du Royaume-Uni de l'UE et leurs relations futures. Le Royaume-Uni a demandé un assouplissement des **contrôles aux frontières** sur certains produits (viande et boissons) et en contrepartie, le Royaume-Uni maintient l'engagement pris en 2022 de respecter les normes sanitaires et phytosanitaires européennes actuelles et à venir, en vertu du principe d'alignement dynamique des normes.

S'agissant de la **mobilité des jeunes**, le Royaume-Uni n'est toujours pas enclin à rejoindre Erasmus mais s'est engagé sur un programme de visas pour les séjours d'études ou de travail des jeunes. Par ailleurs, la **coopération en matière de défense et de sécurité** tient une large place dans l'accord du 19 mai. Cet accord ouvre la voie à la participation du Royaume-Uni au programme de 150 milliards d'euros SAFE de financement européen du réarmement. Le prix que devra payer le Royaume-Uni pour participer à ce programme reste cependant à négocier. L'accord va permettre de renforcer des liens en matière de lutte contre les menaces hybrides et cyber, ainsi que sur le

maritime et le spatial mais aussi la médiation sur des théâtres d'opération. En matière de lutte contre l'immigration clandestine, les agences vont pouvoir aller plus loin dans la coopération opérationnelle (ADN, empreintes, casiers judiciaires...).

La présidence polonaise du Conseil de l'UE relance le débat sur les ressources propres pour le budget de l'UE

Le 29 avril, la présidence a remis le sujet à l'ordre du jour des travaux techniques du Conseil en proposant cinq pistes de taxation : le passage aux frontières, les géants du numérique, les grandes fortunes, le secteur financier, et l'environnement. Ces nouvelles idées ont été accueillies fraîchement. En 2023, la Commission a proposé d'imposer davantage les émissions de carbone, l'élargir la taxe carbone aux frontières et d'imposer une taxe sur les entreprises bénéficiant du marché intérieur. Le Conseil avait bloqué ce paquet de propositions. En 2020, lors de l'adoption du plan de relance et de résilience contre le COVID, l'UE avait décidé de financer en partie l'emprunt européen par des nouvelles ressources propres. Certaines ont été mises en place (taxe plastique, taxe sur les émissions de carbone) mais les revenus tirés de ces ressources sont insuffisants pour assurer le remboursement de l'emprunt à partir de 2028.

L'Europe au quotidien : vous prévoyez des vacances dans l'Union européenne ?

Le Centre européen de la consommation vous informe sur vos droits et précaution à prendre :

www.europe-consommateurs.eu/tourisme-transport.html

Pour plus d'information sur les documents à emporter dans l'espace Schengen et en dehors :

[european-union.europa.eu/live-work-study/travelling-eu fr](http://european-union.europa.eu/live-work-study/travelling-eu-fr)

Lancement d'un nouveau journal mensuel : L'Europe !

Il est disponible en kiosque depuis le 7 mai. Conçu pour offrir des analyses approfondies et des regards croisés sur les enjeux politiques, culturels et stratégiques de notre continent, **L'Europe** entend nourrir une réflexion indépendante et rigoureuse sur le destin de l'Union européenne, de ses pays membres, et plus généralement de l'ensemble des pays qui, géographiquement, façonnent son destin.

Réalisé par le Centre d'Analyse et de Prévision des Risques Internationaux (CAPRI) en partenariat avec le site de référence sur l'Union européenne, Toute l'Europe, (premier site francophone d'information pédagogique sur l'UE), le mensuel **L'Europe** est édité par Areion Group (magazines Diplomatie, Carto, DSI, etc.). Ce journal affiche un objectif de traitement rigoureux de l'actualité et plonge le lecteur dans une grande diversité d'analyses, de mises en perspective et de débats.

L'Europe près de chez vous

Joli Mois de Mai de l'Europe de la Maison de l'Europe 42

Les Directives européennes sur les déchets plastiques,
au cœur de la 10ème édition
« La Rue aux enfants ; la rue pour tous ! »



Une **Rue aux enfants, rue pour tous** est une rue normalement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les enfants puissent jouer librement sur toute sa largeur et en toute sécurité. L'objectif est la réappropriation de l'espace public par les habitants et la sensibilisation au partage de la rue entre tous les usagers. Il s'agit de redonner toute leur place aux modes actifs (marche et usage du vélo) et au vivre ensemble à partir d'activités éducatives, ludiques, sportives, artistiques, créatives et même libres !



Après une première participation en 2023 à l'initiative des Jeunes Européens Saint Etienne, la Caravane de l'Europe et des Jumelages et le MEF-Loire ont de nouveau fait escale à proximité de la Place de la Mairie de Sury le Comtal pour la 10ème édition locale, coordonnée par le Centre Social Chantal Brossier avec différents acteurs (collectivités, parents, associations...) dans une dynamique festive. Ce fut l'occasion pour la Maison de l'Europe Cœur de Loire de clôturer un Joli Mois de Mai de l'Europe, riche en actions partagées et en perspectives pour les acteurs territoriaux qui contribuent à la dynamique européenne départementale de la Loire.

Au cœur des enjeux européens et au plus près du quotidien des habitants !

Ce samedi 24 mai a permis de réaliser, au cœur d'un mini-village européen coloré et chaleureux, une carte européenne géante reconstituée à partir de bouchons plastiques collectés et réutilisés, représentant les pays participants au programme Erasmus.

Idées lecture :

Le **voyage**, au cœur de notre histoire européenne, a inspiré de nombreux auteurs.

Devenu un genre littéraire, le récit de voyage a évolué, au fil des siècles, dans sa forme comme dans ses contenus, jusqu'à l'idée de voyage extérieur, mais aussi intérieur.



Si **Homère** avec ***L'Odyssée*** en est une préfiguration, le premier daterait du 2ème siècle avec ***La Description***, de **Pausanias le Périégète**, véritable mine d'informations sur la Grèce à l'époque romaine, qu'il a parcourue.

Il prend la forme de guide de pèlerinage vers l'an 1000. Il devient récit descriptif à partir du 13ème siècle avec Le Tour pédagogique, ancêtre du guide touristique – lire **Marco Polo** -. Au 18ème siècle, l'Art du voyage -positionné en préface ou en annexe-, comme conseil sur la manière philosophique de voyager, puis les Rapports, qui, commandés par une autorité en font des récits diplomatiques, des récits de voyage colonial, des récits scientifiques - lire **Bougainville** et **La Pérouse** - donnent à ces écrits une valeur documentaire et officielle.

Au 19ème siècle, ils prennent la forme d'enquêtes sociales sur des régions isolées, d'histoires autobiographiques -véritables journaux de bord d'introspection-. Apparaissent ensuite les voyages imaginaires - **Daniel Defoe** « Robinson Crusoe » - et les romans de voyage, « World fiction » ou « Travel writing », nés de la tradition anglo saxonne avec **Robert Louis Stevenson** et **Joseph Conrad**. Plus récemment, au 20ème siècle, certains sont versifiés, notamment des récits de marins, d'autres mis en images

avec les carnets de croquis de peintres ou photographes voyageurs, et avec, au 21ème siècle, le développement de la bande dessinée et du roman graphique.

Un certain nombre d'auteurs issus des Etats membres de l'UE, écrivains voyageurs, ont ainsi invité les lecteurs, à travers le temps, à découvrir des contrées européennes mais aussi au-delà, l'Afrique, le Tibet, le Moyen-Orient.

Retenons :

- Jane Goodall, Beryl Markham, Robert Louis Stevenson, britanniques
- Walter Bonatti, Paolo Cognetti, italiens
- Alvar Nunez Cabeca de Vaca, espagnol
- Lieve Joris, belge
- Arthur Schopenhauer, allemand
- Stefan Zweig, autrichien (Dans « Pays, villes, paysages : écrits de voyage », il magnifie l'Europe)
- Selma Lagerlöf, suédoise
- Théophile Gautier, Antoine de Saint-Exupéry, Jules Verne, Alexandra David-Néel, Sylvain Tesson, Catherine Poulain, Bernard Moitessier, français.

Il s'agit d'une approche résumée et subjective, les récits de voyage occupant toujours une place importante dans l'édition contemporaine. En France, ils font l'objet de prix littéraires, à l'occasion de festivals de films, dans la Loire le festival Curieux voyageurs.

Colette MODION



EuropaLoire



Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949.

Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste.

Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter : loire@mouvement-europeen.eu

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Pierre Mandon,
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>



**Mouvement
Européen
Loire**